



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES
RESSOURCES NATURELLES

BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSEES *R*

N° 6034-2- 534 /DRN/BIC

Nouméa, le - 6 FEV. 2006

RECEPISSE

de déclaration d'une installation classée

Le Président de l'assemblée de la province Sud,

soussigné, **CERTIFIE** avoir reçu à la date du 17 janvier 2006, la déclaration de la société ARBE Sarl concernant l'exploitation d'un atelier de mécanique, de ferrailage et de fabrication de béton sis sur les parcelles n° 5, 7, 9, 11 et 25 rue Réaumur – Ducos – commune de Nouméa.

Le classement des activités de cette installation au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est le suivant :

Rub	Désignation	Capacités	Seuils	Rég	Soumis aux dispositions de
2515	Broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels	P = 54 kW	20 < P (kW) ≤ 200	D	l'arrêté n° 86-125/CE du 25 juin 1986
2560	Métaux et alliages (travail mécanique des)	P = 68,1 kW	50 < P (kW) ≤ 500	D	l'arrêté n° 86-259/CE du 15 octobre 1986
2930	Atelier de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur	S = 925 m ²	50 < S (m ²) ≤ 1 000	D	l'arrêté n° 86-133/CE du 25 juin 1986
2940	Vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc (application, cuisson, séchage de) sur support quelconque (métal, bois, plastique, cuir, papier, textile, ...)	10 < Q (kg/j) ≤ 100	10 < Q (kg/j) ≤ 100	D	la délibération n° 97-92/BAPS du 1 ^{er} juin 1992

Rub : rubrique – Q : quantité totale – S : surface de travail – P : puissance absorbée – Reg : régime de classement – D : déclaration

Le gérant de la société ARBE est tenu de se conformer aux dispositions des arrêtés sus mentionnés fixant les prescriptions générales applicables.

Le présent récépissé est délivré en application des dispositions de l'article 29 de la délibération modifiée n° 14 du 21 juin 1985 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le Directeur des Ressources
Naturelles, par intérim

J. WADRIVANE



Copie : - Mairie de Nouméa
- DRN / BIC
- IIC / DIMENC